

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007
Publication : 21/12/2007

Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CG 2008/I-2e/04
Séance du 14 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

BUDGET PRIMITIF 2008 ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME DU HAUT-RHIN

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 21 novembre 2007

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE :

- d'accorder à l'Association Départementale du Tourisme une subvention totale maximale de 2 416 968 € pour son fonctionnement et la mise en œuvre du schéma départemental du tourisme et des loisirs pour l'année 2008 au titre du programme F041, dont 400 000 € seront versés directement sur le compte collectif « Tourisme 67/68 ». Il est précisé, concernant la taxe d'habitation d'un montant de 7 400 €, que l'ADT est actuellement en cours de négociation avec les Services Fiscaux en vue d'obtenir une réduction ou une exonération de cette taxe. La subvention du Département serait, le cas échéant, diminuée d'autant en fonction du résultat de cette négociation, à l'occasion du versement du solde de l'aide départementale ;
- ❖ d'autoriser le Président à signer la convention de financement avec l'Association Départementale du Tourisme, étant précisé que pour le prochain exercice, une convention d'objectifs se substituera à cette convention de financement. La convention d'objectifs précisera les missions, les moyens, les indicateurs de résultat et d'évaluation relatifs aux orientations de la politique touristique que le Département souhaite voir mener par l'ADT.

Monsieur DETUTH ne participe pas au vote, en sa qualité de Président de l'A.D.T.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER